



**AVIS DU CCE SUR LE BUDGET DE RADIO FRANCE 2007**  
**Budget de fonctionnement**  
**Budget d'investissement**

Les élu(e)s du CCE réunis en séance ordinaire les 19 et 20 décembre 2006 constatent que le budget 2007 se caractérise par la recherche systématique d'économies.

Ce premier exercice budgétaire du Contrat d'Objectifs et de Moyens tente de compenser en partie l'impact du chantier de réhabilitation sur le fonctionnement courant de Radio France qui repose déjà sur les gains de productivités, de redéploiements, voire la multiplication de partenariats et la recherche de co-financements

La Direction table une nouvelle fois sur l'augmentation toujours plus aléatoire des recettes publicitaires qui prennent une place de plus en plus importante dans un équilibre budgétaire de plus en plus précaire.

Les mesures dites nouvelles se limitent pratiquement à de simples ajustements conjoncturels.

En fait la stratégie de développement de Radio France si on peut sérieusement parler de stratégie, dépend pour l'essentiel des redéploiements de postes à l'occasion notamment des départs à la retraite.

L'extension des Radios Locales y compris dans les bassins de population importants est comme l'an dernier toujours au point mort.

Hors réhabilitation, les investissements continuent de reculer régulièrement.

**En conséquence, les élu(e)s du CCE donnent un avis négatif sur les deux projets de budgets fonctionnement et investissement 2007.**

**Vote à l'unanimité**